



N° 482 Édition du 26 Octobre 2018

PAGE 2
Ordre du Jour Assemblée Générale du 23/11/2018
PAGES 3 & 4
Extrait du procès-verbal du Comité de Direction du 19/10/2018
PAGE 5
Secrétariat Général
PAGES 6 à 11
Commission Statuts & Règlements
PAGES 12 à 20
Commission Calendriers & Organisation des Compétitions
PAGES 21 à 31
Commission Organisation des Coupes
PAGES 32 à 45
Commission Football d'Animation
PAGES 46 & 47
Commission Féminines
PAGES 48 à 53
CDIF
PAGE 54
Commission des Terrains & Installations Sportives
PAGE 55
Communiqué pour les Clubs Délégués sur les FMI

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 23 Novembre 2018
19h30

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Salle SUD – Bâtiment F
2, Avenue du Parc – 95000 CERGY-PONTOISE

Toutes les questions ou propositions présentées par les clubs, pour être portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, doivent être adressées par courriel officiel ou lettre recommandée au Secrétaire du DVOF, dûment signées par le Président de l'Association, avant le 8 Novembre 2018.

Réunion d'Information U7/U9

C'est-ce soir !

Suites aux premiers plateaux U6/U7 et U8/U9 et aux difficultés rencontrées par les clubs, la commission Foot Animation organise une Réunion d'Information sur la mise en place des prochains plateaux U6/U7 & U8/U9.

19h00 à 21h00
au CDOS
Maison des Comités – 106 Rue des Bussys
95600 EAUBONNE

Présence obligatoire de tous les Responsables des catégories U7 & U9 accompagnés des dirigeants de chaque catégorie.

Formation Dirigeant Arbitre Occasionnel



La Commission CDIF vous invite à une formation « DIRIGEANT Arbitre Occasionnel »

Le Vendredi 09 novembre 2018
à 19h00 au DVOF

Une initiation spécifique « ARBITRE » au fonctionnement de la FMI (tablette) vous sera proposée.

[Inscrivez-vous !](#)

9 NOVEMBRE 2018

Date de fin d'inscription au Service Civique



Le District du Val-d'Oise de Football, porteur de l'agrément pour le service civique, clôturera les adhésions pour ce dispositif le **vendredi 9 novembre 2018 à 16 heures**.

Nous invitons donc les Clubs, qui n'ont pas encore engagé un service civique ou qui hésiteraient encore, de se rapprocher de Claude PETROLES (01 34 08 11 28), chargé de projets au District. Le compte à rebours est lancé, alors dépêchez-vous. Après le 9 novembre, il sera trop tard !

Profitez du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)



val d'oise
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE le département VAL-D'OISE

INTERSPORT

Crédit Mutuel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DVOF

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018 - 19H30

**Lieu : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE
2, Avenue du Parc
Salle SUD—Bâtiment F
95000 CERGY-PONTOISE**

- Accueil des Délégués

- Vérification des pouvoirs et remise des enveloppes

- Vérification du Quorum

NB : conditions rappelées à l'article 12.5.3 (ordinaire) et article 19 (extraordinaire) des Statuts du DVOF

- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -

- ❖ Mot d'accueil et Présentation des Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ❖ Quorum (conditions rappelées à l'article 12.5.3 des Statuts du DVOF – AG ordinaire)
- ❖ Allocution du Président Monsieur Claude DELFORGE
- ❖ Allocution de la Vice-Présidente Déléguée de la FFF Mme Brigitte HENRIQUES
- ❖ Paroles aux invités – partenaire Intersport
- ❖ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 8 juin 2018, paru dans le Journal 95 Foot OFFICIEL du 26/10/2018 et transmis sur les messageries des Clubs
☞ **Vote**
- ❖ Approbation du rapport d'activité saison 2017/2018
☞ **Vote**
- ❖ Présentation du rapport financier saison 2017/2018 (*rapporteur* : M. MOREIRA)
- ❖ Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (*Rapporteur* : M. BLOT)
- ❖ Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2018
☞ **Vote**
et de l'affectation du résultat (excédant de 30643€) sur la ligne « Autres Réserves »
☞ **Vote**
- ❖ Questions des Clubs
- ❖ Remises Dotations (Posters Futsal lois de jeu ; dotations fédérale bénévoles du mois)
- ❖ Informations générales (dont signature conventions « Clubs Tremplin »)
- ❖ Mot de fin du Président Monsieur Claude DELFORGE

- CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION 19 OCTOBRE 2018

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CLAUDE DELFORGE

Présents : Mmes BASTOS — CAIGNARD - ESCROIGNARD - SYLVESTRE
MM. DELFORGE (Président) — BARBERON - BELLEHIGUE – DIAZ – FAUGERON – LE
NAGARD LETELLIER — MOREIRA - MOUKRIM- PIZZUTI

Assistent : MM. BARRAU, Directeur Administratif - BOULEGROUNE (CTD) - GUILLEMET (Président de la
CDA)
LEMOINE (Président Commission Technique)

Excusés : MM BOISDENGHIEU — NIANGHANE

Début : 19h00

*** Nomination Arbitres**

Le Comité a officiellement nommé les arbitres Foot à 11 et Foot à effectif réduit, voir fichier en annexe.

*** PV Comité de Direction du 14/09/2018**

Le Comité approuve le PV du dernier Comité de Direction, lequel sera donc diffusé sur le site.

*** Informations Vie du District**

Statistiques Licenciés

Le Comité prend connaissance des chiffres statistiques date à date et note la légère augmentation de +0.4%. Il est fait référence au retard de la LPIFF dans la validation des licences Foot Animation, si bien qu'un communiqué a été diffusé sur le site Internet du DVOF pour rappeler la possibilité de faire évoluer ces joueurs (sous condition du dossier complet au moment de la saisie de la demande de licence par le Club, voir le communiqué)

Communiqué Délégué

Le Comité de Direction attire l'attention des Clubs et des Officiels sur l'obligation de saisir les délégués de Clubs sur la FMI, et également sur le bon emplacement de saisie du délégué. Un communiqué sera adressé aux Clubs.

*** Point AG**

Le Comité a approuvé à l'unanimité les documents qui seront présentés aux Clubs à l'occasion de l'AG à savoir :

- Le rapport du Commissaire aux Comptes
- Le rapport du Trésorier Général
- Le rapport d'activité
- Le PV de la dernière AG

Cette AG se déroulera le 23/11/2018 au siège du Conseil Départemental, avec une intervention de la Vice-Présidente Déléguée Brigitte HENRIQUES, ainsi que de notre partenaire Intersport.

DIVERS

- **Nouveaux Clubs et Nouvelles Gouvernances** : Le Président annonce la création de ce GT dont Serge BOISDENGHIEN sera l'animateur ; il veut que les Membres de la Cion CDIF soient présents ainsi que les différentes composantes du Football. Un retour d'expérience sera aussi à apporter par les nouveaux Membres de Bureau de Clubs.
- **Réunion RPS** : P. BARBERON fait un retour de cette réunion ; le tableau présente les Clubs représentés et ceux absents, avec les bonus (+ 3 points) et les amendes (50€) qui sont corrélés.
- **Foot Féminin** : Valérie CAIGNARD fait part des propositions de tournois pour animer la saison en lien avec la Coupe du Monde Féminines de 2019. Le Comité y répond favorablement et le Président sollicitera un partenaire public et privé sur ces actions et sur les dotations (équipements/billetteries). La Cion Féminines propose la création de la Coupe U19F à 8, étant donné l'engagement potentiel de 10 équipes. Une réponse sera donnée au prochain Comité.
- **Mouvements Clubs et Commissions** : il est fait état des derniers mouvements des Clubs (voir annexe) et pour le DVOF voici les changements au sein des Commissions :

Commission Coupe :

Nomination : Jean-Pierre LACOUR

Commission Foot Animation :

Nomination : Rollin JASEMIN

Commission Départementale d'Arbitrage :

Nomination : Alexandre OKUR

Commission Départementale d'Arbitrage - Accompagnateurs

Nomination : Romuald BARROIS
Abdel Krim HAMACHE
Pascal-Yves SOUDER

Commission Départementale d'Arbitrage - Formateurs

Nomination : Philippe DA COSTA
Willy SAINLO

Démissions : Jean CLAIRE
Eugène BONCOEUR

Le Comité de Direction les remercie de leur engagement en faveur du football départemental.

Fin : 22h45



SECRETARIAT GÉNÉRAL

25 OCTOBRE 2018

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 01 Novembre 2018

U19 D 1

Match 20526914 : FC Cergy-Pontoise / FCM Garges

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 20526916 : FC Soisy AM / ES Marly la Ville

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 20526917 : FC Argenteuil/ AS Ermont

Délégué M. Christian Maillet

Rencontres du 04 Novembre 2018

U19 D 1

Match 20526939 : FC Cergy-Pontoise / FC Osny

Délégué M. Gérard Alcan

Match 20526940 : ES Marly la Ville / AS Ermont

Délégué M. Henry Plan

Match 20526941 : FC Soisy AM / AAS Sarcelles

Délégué M. Christian Maillet

Match 20526942 : FC Argenteuil / FCM Garges

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Seniors D 1

Match 20484941 : FCM Garges / FC Jouy le Moutier

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 20484942 : FC Ecouen / FC Groslay

Délégué M. Michel Bailliez

Match 20484943 : US Persan / Entente SSG

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 20484944 : FC Goussainville / FC St Leu

Délégué M. Kévin Lozachmeur

Match 20484945 : ACS Cormeillais / AAS Sarcelles

Délégué M. Joseph Plassart

Match 20484946 : OL Montigny / FC St Brice

Délégué M. Laurent Valette

STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2018

Présents : MME BAISNÉE
MM. GAUDRY (Président) – ANDRIEU – BAILLIEZ.

Assistent : MM. FAUGERON - LETELLIER (Comité).

Excusé : M. BROGNARA.

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RÉSERVES

RÉSERVE DE JOUY LE MOUTIER FC

Match n°20517809 du 4 octobre 2018 SENIORS D3 POULE A PARISIS FC 2 / JOUY LE MOUTIER FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros JOUY LE MOUTIER FC (réserve)

Réserve confirmée le 16 octobre 2018 recevable non fondée en effet, aucun joueur de l'équipe du PARISIS FC 2 a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Match de référence :
SENIORS R3 poule C du 07/10/2018 RUEIL MALMAISON FC 1 / PARISIS FC 1

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

RÉSERVE DE GOUSSAINVILLE FC

Match n°20548281 DU 14 octobre 2018 U17 D1 ST BRICE FC 2 / GOUSSAINVILLE FC 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros GOUSSAINVILLE FC (réserve)

Réserve confirmée le 15 octobre 2018 recevable non fondée, en effet, aucun joueur de l'équipe de ST BRICE FC 2 a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Match de référence :
U17 R3 poule A du 07/10/2018 CHAMPS SUR MARNE 1 / ST BRICE FC 1

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

**RÉCLAMATION DE GROSLAY FC****Reprise du dossier****Match n°20484930 du 04 octobre 2018 SENIORS D1 GROSLAY FC 1 / ST LEU PB 95 FC 2****FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros GROSLAY FC (réclamation)**

Après avoir pris connaissance des différents rapports demandés et reçus par la commission.
Après étude du dossier concernant cette rencontre la commission regrette et dit match perdu par pénalité pour inscription sur la feuille de match des 3 joueurs hors période cité ci-dessous :

- SKIRA Yassine N° de licence 2543967107 MUTATION HORS PERIODE JUSQU'AU 19/07/2019
- CHEIKH Ahmedou N° de licence 2338177139 MUTATION HORS PERIODE JUSQU'AU 31/07/2019
- CHENAYER Allan N° de licence 2328082731 MUTATION HORS PERIODE JUSQU'AU 17/07/2019

GROSLAY FC 1 : 2 BUTS 0 POINT
ST LEU FC 2 : 0 BUT -1 POINT

CRÉDIT : GROSLAY FC 43,50 euros
DÉBIT : ST LEU FC 53,50 euros

RÉSERVE DE JOUY LE MOUTIER FC**Match n°20926392 DU 10/10/2018 FUTSAL D2 POULE A JOUY LE MOUTIER FC 2 / EAUBONNE CSM 2****FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros JOUY LE MOUTIER FC (réserve)**

Réserve confirmée le 16 octobre 2018 irrecevable l'équipe 1 jouait ce jour.

Match de référence :**FUTSAL D1 du 13/10/2018 EAUBONNE CSM 1 / SPORTIFS DE GARGES**

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

RÉSERVE D'ARGENTEUIL FC**Match n°20548555 du 14/10/2018 U17 D3 POULE A PERSAN 03 1 / ARGENTEUIL FC 2****FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros ARGENTEUIL FC (réserve)**

Réserve irrecevable car confirmée le 17 octobre 2018 (plus de 48 heures)
De plus l'équipe du PERSAN US 03 n'avait que 2 joueurs en mutation hors période :

- CLERICI LIGNER Théo N° de licence 2545959074 mutation hors période jusqu'au 31/08/2019
- ABALE Makagnon N° de licence 2548360998 mutation hors période jusqu'au 05/05/2019

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match n°20984652 d 14/10/2018 U19 D3 POULE B VILLIERS LE BEL JS 1 / ECOUEN FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros VILLIERS LE BEL JS

La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de VILLIERS LE BEL JS 1 pour n'avoir pas mis tout en œuvre pour le déroulement de la rencontre, notamment les formalités réglementaires d'avant match (Art.40.1 RS).

VILLIERS LE BEL JS : 0 BUT -1 POINT
ECOUEN FC2 : 0 BUT 3 POINTS

COURRIER

Courrier de la commission départementale d'application du statut de l'arbitrage et des mutations des arbitres.

Concernant l'affectation des mutés supplémentaires
Concernant CORMEILLAIS ACS.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ière} NON UTILISATION DE LA TABLETTE
(art 44.4)**

CHAMPIONNAT

FUTSAL

Journée du 13 octobre 2018

D1

GARGES GIBSON ASC3	ARGENTEUIL RFC	GARGES responsable
EAUBONNE CSM	SPORTIFS DE GARGES 2	Les deux clubs responsables

U15

Journée du 13 octobre 2018

D2A

MONTIGNY OL	GARGES FCM2	Les deux clubs responsables
-------------	-------------	-----------------------------

D4A

VAUREAL FCM2	DEUIL ENGHEN FC2	DEUIL responsable
--------------	------------------	-------------------

D4B

ARGENTEUIL FC3	VILLIERS LE BEL JS2	Les deux clubs responsables
----------------	---------------------	-----------------------------

D4C

MAGNY VEXIN FC2	VEXIN AS	MAGNY responsable
-----------------	----------	-------------------

D5B

CERGY PONTOISE FC5	FRANCONVILLE FC3	CERGY PONTOISE responsable
ECLAIR PUIS BONNEUIL	MONTMORENCY FC2	Les deux clubs responsables
GOUSSAINVILLE FC3	ENT BEAUMONT MOURS	Les deux clubs responsables
FOSSES FU	EAUBONNE CSM3	Les deux clubs responsables



U17

Journée du 14 octobre 2018

D1

CERGY PONTOISE FC	ARGENTEUIL RFC	Les deux clubs responsables
-------------------	----------------	-----------------------------

D2A

MONTMORENCY FC	PARISIS FC	Les deux clubs responsables
----------------	------------	-----------------------------

D2B

GARGES FCM2	ERAGNY FC	Les deux clubs responsables
-------------	-----------	-----------------------------

D3B

VEXIN AS	VILLIERS LE BEL JS	Les deux clubs responsables
----------	--------------------	-----------------------------

D3D

NEUVILLE/OISE AS	FONTENAY FC	NEUVILLE/OISE responsable
------------------	-------------	---------------------------

U19

Journée du 14 octobre 2018

D3B

VILLIERS LE BEL JS	ECOUEEN FC2	VILLIERS LE BEL responsable
--------------------	-------------	-----------------------------

SENIORS

Journée du 14 octobre 2018

D2B

SARCELLES AAS3	COSMO TAVERNY2	Les deux clubs responsables
----------------	----------------	-----------------------------

D3B

PONTOISIENNE JS	ARGENTEUIL FC2	PONTOISIENNE responsable
-----------------	----------------	--------------------------

D3C

BEZONS USO	VAUREAL FCM	BEZONS responsable
------------	-------------	--------------------

D4B

PONTOISIENNE JS2	CHAMPAGNE SFC952	PONTOISIENNE responsable
------------------	------------------	--------------------------

D4D

MONTMORENCY FC2	MONTSOULT BAILLET US2	Les deux clubs responsables

ANCIENS

Journée du 14 octobre 2018

D1

SOISY AND MARG FC	FRANCONVILLE FC	Les deux clubs responsables
-------------------	-----------------	-----------------------------

CHAMPIONNAT

ANCIENS
Journée du 14 octobre 2018

D1

SOISY AND MARG FC	FRANCONVILLE FC	FRANCONVILLE responsable
-------------------	-----------------	--------------------------

FRANCONVILLE: Amende 100 Euros

SENIORS
Journée du 14 octobre 2018

D2B

SARCELLES AAS3	COSMO TAVERNY2	SARCELLES AAS3 responsable
----------------	----------------	----------------------------

SARCELLES AAS3: Amende 100 Euros

D4D

MONTMORENCY FC2	MONTSOULT BAILLET US2	MONTSOULT BAILLET US2 responsable
-----------------	-----------------------	-----------------------------------

MONTSOULT BAILLET US2: Amende 100 Euros

U15
Journée du 13 octobre 2018

D4B

ARGENTEUIL FC3	VILLIERS LE BEL JS2	Les deux clubs responsables
----------------	---------------------	-----------------------------

ARGENTEUIL FC3: Amende 100 Euros
VILLIERS LE BEL JS2: Amende 100 Euros

D5B

ECLAIR PUIS BONNEUIL	MONTMORENCY FC2	Les deux clubs responsables
----------------------	-----------------	-----------------------------

ECLAIR PUIS BONNEUIL: Amende 100 Euros
MONTMORENCY FC2: Amende 100 Euros

GOUSSAINVILLE FC3	ENT BEAUMONT MOURS	ENT BEAUMONT MOURS responsable
-------------------	--------------------	--------------------------------

ENT BEAUMONT MOURS: Amende 100 Euros

FOSSÉS FU	EAUBONNE CSM3	EAUBONNE CSM3 responsable
-----------	---------------	---------------------------

EAUBONNE CSM3: Amende 100 Euros

U17
Journée du 14 octobre 2018

D1

CERGY PONTOISE FC	ARGENTEUIL RFC	CERGY PONTOISE FC responsable
-------------------	----------------	-------------------------------

CERGY PONTOISE FC: Amende 100 Euros



D2A

MONTMORENCY FC	PARISIS FC	Les deux clubs responsables
----------------	------------	------------------------------------

MONTMORENCY FC: Amende 100 Euros
PARISIS FC: Amende 100 Euros

D2B

GARGES FCM2	ERAGNY FC	GARGES FCM2 responsable
-------------	-----------	--------------------------------

GARGES FCM2: Amende 100 Euros

Président
Michel GAUDRY

Secrétaire
Jocelyne BAISNEE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2018

Présents : Mme SYLVESTRE (Comité)
MM. NDIAYE, PODAN-MAVOUNZY, PEZIÈRE, SABATE, SENEAL, TRAON.

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2018/2019)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

Toute demande de dérogation concernant les fermetures de terrain (avec arrêté municipal et liste de matches concernés) doivent parvenir au Secrétariat le vendredi avant 12H dernier délai

INFORMATION IMPORTANTE

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

INFORMATION IMPORTANTE

La journée de Championnat Seniors D4 A/B/C/D du 09/09/2018 est reportée au 18/11/2018

INFORMATION IMPORTANTE

Report de la journée complète du 16/09/2018 des catégories U19 D1 et U19 D2 Poules A et B au 25/11/2018

INFORMATION IMPORTANTE

**La date des prochaines rencontres pour la catégorie U15 D5 est fixée au 29/09/2018.
Les journées du 15/09/2018 et du 22/09/2018 sont respectivement reportées au 20/10/2018 et au 24/11/2018**



CONVOCAATION

La Commission convoque pour le 30/10/2018 à 18H30 les officiels ainsi que les éducateurs et délégués du match U 17 Match N°20984664 du 21/10/2018 AS VEXIN / JS VILLIERS LE BEL

L'arbitre de la rencontre M. RICHARD Léo

AS VEXIN : M. SARAGA (Dirigeant du club) ou son représentant.

JS VILLIERS LE BEL : M. BILONGO Martens (Dirigeant du club) ou son représentant.

Motif : Présence des joueurs, déroulement du match, feuille de match,

Présence indispensable

APPLICATION DE L'ARTICLE 10.3 DU DVOF

USL PRESLES

Courriel du 21/10/2018

SENIORS D4 Poule C

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la **saison 2018-2019 se joueront à 14H30** sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.3 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ENT. BOISSY CORMEILLES CHARS

Courriel du 22/10/2018

Les matches **U19 D3 Poule B** se joueront pour toute la **saison 2018/2019 à 12H30** au stade municipal de Chars sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.3 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

AS CHARS

Courriel du 22/10/2018

Les matches **SENIORS D4 Poule D** se joueront pour toute la **saison 2018/2019 à 15H30** au stade municipal de Chars sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.3 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

APPLICATION DE L'ARTICLE 20.6.1 DU RS DU DVOF

USO BEZONS

Courriel du 22/10/2018

Amende : 50€

Arrêté municipal sans liste des matches concernés.

OL MONTIGNY

Courriel du 23/10/2018

La commission prend note de la fermeture de vos installations le 6/04/2019. Merci de faire parvenir à la COC la liste des matches concernés par cette fermeture.

RETOUR COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Suite PV de la Commission Statuts et Règlements du 22/10/2018, match perdu par pénalité à l'équipe du FC ST LEU 2

Match n°20484930 du 04/10/2018

FC GROSLAY 1	0 point	2 buts
FC ST LEU 2	-1 point	0 but

COURRIERS DES CLUBS

RC GONESSE

Courriel du 15/10/2018

CDM D1

Match n°20562620 du 03/02/2019

RC GONESSE 5 / CSM EAUBONNE 5

Suite motif évoqué (3 matches pour 2 terrains même jour même heure), le match se déroulera le **03/03/2019**

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC PARISIS

Courriel du 19/10/2018

ANCIENS D3 Poule A

Match n°20546802 du 16/09/2018

FC PARISIS 13 / FC AUVERS ENNERY 12

Nécessaire fait

MUN. GONESSE / JS PONTOISIENNE

Courriel du 22/10/2018

CHALLENGE EDMOND RAULET

Match n°20547576 du 31/10/2018

MUNICIPAUX GONESSE 1 / JS PONTOISIENNE1

Demande de dérogation non conforme (hors délais)

Amende 20€ à chaque club.

TERRAINS - DATES – HEURES

CHEMINOTS OUEST

Courriel du 19/10/2018

CRITERIUM + 55 Ans

Match n°21011079 du 01/11/2018

CHEMINOTS OUEST 20 / FC ECOUEN 20

Ce match se déroulera le 16/12/2018

Accord de la commission

Accord des 2 clubs

EMMB

Courriel du 23/10/2018

CRITERIUM + 55 Ans

Match n°21011078 du 28/10/2018

ENT. MMB AS ERAGNY 21 / FC PARISIS 20

Ce match se déroulera le 11/11/2018

Accord de la commission

Accord des 2 clubs

FC MONTMORENCY

Courriel du 16/10/2018

SENIORS D4 Poule D

Match n°20872774 du 01/11/2018

FC MONTMORENCY 2 / ES FRETTOISE 2

La commission ne peut répondre favorablement à votre demande. Manque l'accord de votre adversaire.

Match maintenue le 01/11/2018

FC DEUIL ENGHIEU

Courriel du 22/10/2018

SENIORS D2 Poule A

Match n°20485049 du 01/11/2018

ERMONT AS 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Motif non recevable, match maintenue le 01/11/2018 à 15H00



ES ST PRIX

Courriel du 18/10/2018

CRITERIUM + 55 Ans

CORMEILLAIS ACS 20 / ENT. ESSP / CSME 20

La commission ne peut répondre favorablement à votre demande.

Faire la demande via Footclubs.

Manque accord de votre adversaire

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 23/10/2018

CRITÉRIUM + 55 Ans

Match n°21011075 du 01/11/2018

ACS CORMEILLAIS 20 / ENT. ST PRIX EAUBONNE 20

[Inversion de rencontre](#)

Ce match se déroulera le 16/12/2018 sur les installations de ST PRIX

Accord de la commission

Accord des 2 clubs

ES ST PRIX

Courriel du 23/10/2018

CRITÉRIUM + 55 Ans

Match n°21011141 du 17/02/2019

ENT. ST PRIX EAUBONNE 20 / ACS CORMEILLAIS 20

[Inversion de rencontre](#)

Ce match se déroulera le 17/02/2018 sur les installations de l'ACS CORMEILLAIS.

Accord de la commission

Accord des 2 clubs

TERRAINS - DATES – HEURES VIA FOOTCLUBS

AS MENUCOURT

Courriel du 18/10/2018

ANCIENS D4 Poule B

Match n°20843010 du 25/11/2018

AS MENUCOURT 12 / EMMB 13

Nouvelle date : 11/11/2018

Motif : 3 matches à la même heure.

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 22/10/2018

CDM D2 Poule A

Match n°20844488 du 02/12/2018

ACS CORMEILLAIS 5 / EMMB 5

Nouvelle date : 28/10/2018

Motif : Marché de Noël.

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

ES MARLY LA VILLE

Courriel du 23/10/2018

SENIORS FEMININES D1

Match n°20880209 du 27/10/2018

ES MARLY LA VILLE 1 / RFC ARGENTEUIL 1

Nouvelle date : 24/11/2018

Motif : Manque de joueuses.

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

US PERSAN 03

Courriel du 17/10/2018

U19 D2 Poule A

Match n°20532357 du 01/11/2018

OL ADAMOIS 1 / US PERSAN 03 1

Nouvelle date : 11/11/2018

Motif : Coupe Gambardella

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 19/10/2018

U 17 D3 Poule A

Match n°20548578 du 04/11/2018

ACS CORMEILLAIS 3 / FC ARGENTEUIL 2

Inversion de rencontre

La rencontre se déroulera à Argenteuil au stade A. Mimoun à 15h00

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 19/10/2018

U 17 D3 Poule A

Match n°20978232 du 24/03/2019

FC ARGENTEUIL 2 / ACS CORMEILLAIS 3

Inversion de rencontre

La rencontre se déroulera à Cormeilles au stade G. Frémont 2

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

COSMO TAVERNY

Courriel du 23/10/2018

U 19 D1

Match n°20526913 du 01/11/2019

COSMO TAVERNY 1 / FC OSNY 1

Nouvelle date : 11/11/2018

Motif : Installations fermées 11/11/2018

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

MATCHES A JOUER**01/11/2018****ANCIENS D1**

Match n° 20543324

FC SAM 12 / FC CERGY PONTOISE 11

U19 D1

Match n° 20526914

FC CERGY PONTOISE 1 / FCM GARGES 1

VETERANS + 45 ans Poule A

Match n° 20547750

FC ST LEU 15 / FC CONFLANS 15



11/11/2018

SENIORS D4 Poule B

Match n°20521502

FC SAM 2 / FC BONNEUIL 2

18/11/2018

SENIORS D3 Poule B

Match n°20517976

FC DEUIL ENGHEN 2 / FU FOSSES 1

U19 D3 Poule A

Match n°20984608

FC GOUSSAINVILLE 2 / SFC CHAMPAGNE 95 1

U19 D3 Poule A

Match n°20984609

AS COURDIMANCHE 1 / ENT. VIARMES BELLOY 1

24/11/2018

SENIORS FEMININES D1

Match n°20880207

FC CERGY PONTOISE 2 / AS VEXIN 1

SENIORS FEMININES D1

Match n°20880208

ASSOA 1 / ENT. ST LEU MMB 1

25/11/2018

U17 D3 Poule C

Match n°20548740

FC DEUIL ENGHEN 2 / ENT. BEAUMONT MOURS 1

**1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION
DE RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

Challenge Edmond Raulet Lundi Soir

Match n° 20547567 du 24/09/2018

FC CERGY PONTOISE 1 / AS COURDIMANCHE 1

Challenge Edmond Raulet Lundi Soir

Match n° 20547571 du 08/10/2018

AS ERMONT 1 / JS VILLIERS LE BEL 1

Challenge Edmond Raulet Lundi Soir

Match n° 20547574 du 08/10/2018

FC AUVERS ENNERY 1 / FC CERGY POINTOISE 1

Challenge Edmond Raulet Lundi Soir

Match n° 20547550 du 15/10/2018

JS PONTOISIENNE 1 / FC AUVERS ENNERY 1

Challenge Edmond Raulet Lundi Soir

Match n° 20547551 du 15/10/2018

FC CERGY PONTOISE 1 / FC OSNY 1

CRITÉRIUM + 55 ans

Match n° 21011063 du 14/10/2018

ACS CORMEILLAIS 20 / US LE PECQ 20

VÉTÉRANS + 45 ans Poule A

Match n° 20547734 du 21/10/2018
GAFEPB 15 / FC CONFLANS 15

ANCIENS D3 Poule B

Match n° 20546946 du 07/10/2018
FC FONTENAY 11 / FCM VAUREAL 11

U17 D2 Poule A

Match n° 20548372 du 14/10/2018
FC MONTMORENCY 1 / FC PARISIS 1

U17 D3 Poule C

Match n° 20548732 du 14/10/2018
US EZANVILLE ECOUEN 1 / FC AUVERS ENNERY 1

U19 D3 Poule B

Match n° 20984652 du 14/10/2018
JS VILLIERS LE BEL 1 / FC ECOUEN 2

U15 D2 Poule A

Match n° 20535869 du 13/10/2018
OL MONTIGNY 1 / FCM GARGES 2

U15 D5 Poule B

Match n° 20978568 du 13/10/2018
ECLAIR PUISEUX BONNEUIL 1 / FC MONTMORENCY 2

SENIORS D3 Poule B

Match n° 20517942 du 14/10/2018
JS PONTOISIENNE 1 / FC ARGENTEUIL 2

SENIORS D3 Poule C

Match n° 20518075 du 14/10/2018
USO BEZONS 1 / FCM VAUREAL 1

SENIORS D4 Poule B

Match n° 20521479 du 14/10/2018
JS PONTOISIENNE 2 / SFC CHAMPAGNE 95 2

SENIORS D4 Poule B

Match n° 20879770 du 23/09/2018
AS CHARS 1/ US MONTSOULT BAILLET 2

**2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DE
RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

VETERANS + 45 Ans Poule C

Match n° 20548010 du 23/09/2018
AS VEXIN 15 / FC SAM 15

U 17 D1

Match n° 20548293 du 23/09/2018
FC ECOUEN 1 / FC CERGY PONTOISE 2

1^{er} FORFAIT SANS AMENDE

MAGNY EN VEXIN**VETERANS + 45 Ans Poule A**

Match n° 20547753 du 21/10/2018
FC OSNY 15 / FC MAGNY EN VEXIN 15

**1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE****USC SAINT GRATIEN****ANCIENS D3 Poule B**

Match n° 205546954 du 21/10/2018

ES VALLEE DE SAUSSERON 11 / USC SAINT GRATIEN 11

USC SAINT GRATIEN 11 **amende 31 €**

USC SAINT GRATIEN 11	-1 point	0 but
ES VALLEE DE SAUSSERON 11	3 points	5 buts

FC MONTMORENCY**U15 D5 Poule B**

Match n° 20978568 du 13/10/2018

ECLAIR PUISEUX BONNEUIL 1 / FC MONTMORENCY 2

FC MONTMORENCY 2 **amende 24 €**

FC MONTMORENCY 2	-1 point	0 but
ECLAIR PUISEUX BONNEUIL 1	3 points	5 buts

AS VEXIN**VETERANS + 45 ans Poule C**

Match n° 20548020 du 21/10/2018

AS VEXIN 15 / ACS CORMEILLAIS 15

AS VEXIN 15 **amende 31 €****FC OSNY****Challenge Edmond Raulet Lundi Soir**

Match n° 20547563 du 24/09/2018

JS VILLIERS LE BEL 1 / FC OSNY 1

FC OSNY 1 **amende 31 €****2^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE****FC MONTMORENCY****U19 D3 Poule A**

Match n° 20984599 du 21/10/2018

AS COURDIMANCHE 1 / FC MONTMORENCY 1

FC MONTMORENCY 1 **amende 27.50 €**

FC MONTMORENCY 1	-1 point	0 but
AS COURDIMANCHE 1	3 points	5 buts

3^{ème} FORFAIT SANS AMENDE**ENT. BEAUMONT MOURS****SENIORS D4 Poule D**

Match n° 20879783 du 21/10/2018

ENT. BEAUMONT MOURS 2 / ÉCLAIR PUISEUX 2

ENT. BEAUMONT MOURS 2	-1 point	0 but
ÉCLAIR PUISEUX 2	3 points	5 buts

FORFAIT GÉNÉRAL

FC MONTMORENCY

U19 D3 Poule A

Amende 57€

ENT. BEAUMONT MOURS

SENIORS D4 Poule D

Amende 57€

Secrétaire de Séance

M. SENEAL

Président de Séance

MME SYLVESTRE



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2018

Présents : MM. LACOUR- LIBERT - MAILLET - VINTAM.

Excusés : MME CYPRIEN - M. DALLE-

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 15 ans (U15) 15H00
- 17 ans (U17) 14H30
- 19 ans (U19) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines 15H00

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 15 ans (U15) 13H00
- 17 ans (U17) 12H30
- 19 ans (U19) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

INFORMATIONS IMPORTANTES

VOUS AVEZ L'OBLIGATION D'UTILISER LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE SAUF POUR LES CATEGORIES ANCIENS PLUS DE 45 ANS ET LE LUNDI SOIR.

APPEL DE FEUILLES DE MATCHES ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

RAPPEL

Appels à feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL SENIORS 1 CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

2ÈME TOUR du 28 OCTOBRE 2018 A 14H30

F2000	CLUB	N° REF.	F2000	CLUB	N° REF.
14	DEUIL ENGHIEU F.C.	241	18	ERAGNY A.S.E.F.C.	311
8	BOUFFEMONT A.C.F.	141	50	LE THILLAY E.S.M.	511
39	PARMAIN A.C.	701	20	EZANVILLE ECOUEN U.S.	351
42	ROISSY EN FRANCE U.S.	821	15	EAUBONNE C.S.M.	271
6	BEAUCHAMP A.S.	71	24	FRETTOISE E.S.	411
48	SAINT PRIX E.S.	861	35	MONTSOULT BAILLET U.S.	651
51	VAUREAL F.C.M.	981	32	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT.	601
5	AUVERS-ENNERY F.C.	61	21	FONTENAY F.C.	361
7	BEZONS U.S.O.	111	54	VILLIERS LE BEL J.S.	1021
36	NEUVILLE A.S.	671	9	BRUYERES BERNES U.S.M.	151
11	CHAMPAGNE 95 S.F.C.	181	31	MENUCOURT A.S.	591
19	ERMONT A.S.	321	26	GONESSE R.C.	441
4	ARNOUVILLE F.A.S.	31	22	FOSSES F.U.	371
2	ARGENTEUIL F.C.	21	53	VIARMES ASNIERES OL.	1011
41	PRESLES U.S.L.F.	791	34	MONTMORENCY F.C.	641
		0			0

Rencontre BOUFFÉMONT A.C.F. / LE THILLAY VAUD'HERLAND E.S.M.

A cause des matches remis de championnat le même jour, cette rencontre se disputera le **Jeudi 01/11/2018**

Rencontre BEZONS U.S.O. / VILLIERS LE BEL J.S.

Courriel du 22/10/2018 de BEZONS U.S.O.

Modification d'horaire et de date

Cette rencontre se déroulera le **Jeudi 01 NOVEMBRE à 17h00**

Prévenir vos adversaires

Rencontre ARGENTEUIL F.C. / VIARMES ASNIÈRES OL.

Courriel du 19/10/2018 d'ARGENTEUIL F.C.

Changement de terrain

Cette rencontre se déroulera au stade ALAIN MIMOUN à ARGENTEUIL.

Prévenir vos adversaires

Rencontre BEAUCHAMP A.S. / FRETTOISE E.S.

Courriel du 20/10/2018 de BEAUCHAMP A.S.

Modification de date et d'horaire

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera **JEUDI 25 OCTOBRE 2018 à 20h30**

Rencontre PRESLES U.S.L.FOOTBALL / MONTMORENCY F.C.

Courriel du 21/10/2018 des 2 clubs

Modification d'horaire et de date

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera le **Jeudi 01 NOVEMBRE 2018 à 15h**

COUPE DU COMITÉ SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

1ER TOUR du 28 OCTOBRE 2018 A 14H30

F2000	CLUB	° REF	F2000	CLUB	° REF
15	COURDIMANCHE A.S. 2	232	29	FRANCONVILLE F.C. 2	402
5	ARRONVILLE F.C. 2	42	40	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 2	602
42	MONTMORENCY F.C. 2	642	25	ERMONT A.S. 2	322
49	ROISSY EN FRANCE U.S. 2	822	58	SAINT PRIX E.S. 2	862
0	LE THILLAY E.S.M. 2	512	1	ADAMOIS OL. 2	12
51	SARCELLES A.A.S. 3	883	4	ARNOUVILLE F.A.S. 2	32
9	BONNEUIL EN FRANCE F.C. 2	132	19	ECOUEEN F.C. 2	292
0	FOSSÉS F.U. 2	372	20	ENT. BEAUMONT-MOURS 2	82
30	FRETTOISE E.S. 2	412	46	PERSAN 03 U.S. 2	712
26	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 2	352	39	MENUCOURT A.S. 2	592
10	BRUYERES BERNES U.S.M. 2	152	27	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 3	353
2	ARGENTEUIL F.C. 2	22	54	SAINT BRICE F.C. 2	832
28	FONTENAY F.C. 2	362	24	ERMONT A.S. 3	323
16	DEUIL ENGHEN F.C. 2	242	11	CERGY PONTOISE F.C. 3	163
13	COSMO TAVERNY 2	222	44	OSNY F.C. 2	682
12	CORMEILLAIS A.C.S. 2	212	14	COSMO TAVERNY 3	223
31	G.A.F.E.P. PB 2	422	62	VILLIERS LE BEL J.S. 2	1022
18	ECLAIR DE PUISEUX A.S. 2	282	17	DOMONT F.C. 2	252
52	CHAMPAGNE 95 S.F.C. 2	182	23	ERAGNY A.S.E.F.C. 3	313
55	SAINT LEU 95 F.C. 3	843	8	BEZONS U.S.O. 2	112
32	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	432	61	VIARMES ASNIERES OL. 2	1012
35	GROSLAY F.C. 2	462	3	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	962
45	PARISIS F.C. 2	722	37	MARLY LA VILLE E.S. 2	582
57	SAINT OUEEN L'AUMONE A.S. 3	853	50	SARCELLES A.A.S. 2	882
56	SAINT LEU 95 F.C. 2	842	41	MONTIGNY OL. 2	622
48	PUISEUX LOUVRES 95 F.C. 2	812	6	AUVERS-ENNERY F.C. 2	62
60	VEXIN A.S. 2	1002	47	PONTOISIENNE J.S. 2	742
21	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3	873	53	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	912
36	JOUY LE MOUTIER F.C. 2	492	38	MARLY LA VILLE E.S. 3	583
59	VAUREAL F.C.M. 2	982	34	GOUSSAINVILLE F.C. 2	762
22	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	312	43	NEUVILLE A.S. 2	672
33	GONESSE R.C. 2	442	0	MONTSOULT BAILLET U.S. 2	652
		0		EXEMPT	
		0	7	BEAUCHAMP A.S. 2	72

Rencontre SAINT LEU 95 F.C. 3 / BEZONS U.S.O.2

Courriel du 19/10/2018 de SAINT LEU 95 F.C.

Modification d'horaire et de lieu

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera à 15h00 sur les installations du complexe JEAN MOULIN à ST LEU

Rencontre SAINT LEU 95 F.C. 2 / MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 2

Courriel du 22/10/2018 de SAINT LEU 95 F.C.

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 15h00 au stade LES ANDRESIS

Prévenir vos adversaires



Rencontre ROISSY EN FRANCE U.S.2 / ST PRIX E.S. 2

Courriel du 23/10/2018 de ROISSY EN FRANCE U.S.

Modification de date et d'horaire

Cette rencontre se déroulera le JEUDI 8 NOVEMBRE à 20h30

Prévenir vos adversaires

Rencontre CHAMPAGNE 95 S.F.C.2 / ERAGNY A.S.E.F.C.3

Courriel du 22/10/2018 de CHAMPAGNE 95 S.F.C.

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 12h00

Prévenir vos adversaires

Rencontre DEUIL ENGHEN F.C.2 / CERGY PONTOISE F.C.3

Courriel du 22/10/2018 de DEUIL ENGHEN F.C.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera à 13h00

COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 9H30

Rencontre SURVILLIERS AVENIR 11 / VIARMES ASNIÈRES OL.11

3^{ème} APPEL DE RESULTATS ET FEUILLE DE MATCH

Amende de 52 Euros au club de SURVILLIERS AVENIR

Si pas de réponse avant le 27/10/2018 et suivant l'Art 44.2 du DVOF les 2 équipes auront match perdu.

COUPE DU COMITÉ ANCIENS

1^{ER} TOUR DU 28 OCTOBRE 2018 A 9H30

F2000	CLUB	N° REF.	F2000	CLUB	N° REF.
33	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 12	912a	34	SAINT BRICE F.C. 12	832a
30	PARISIS F.C. 13	723a	27	MONTSOULT BAILLET U.S. 12	652a
8	COURDIMANCHE A.S. 12	232a	11	ENT. BEAUMONT-MOURS 12	82a
32	PUISEUX LOUVRES 95 F.C. 12	812a	37	LE THILLAY E.S.M. 12	512a
9	DEUIL ENGHEN F.C. 12	242a	16	GONESSE R.C. 12	442a
20	MARLY LA VILLE E.S. 12	582a	17	GOUSSAINVILLE F.C. 12	452a
4	BEZONS U.S.O. 12	112a	26	MONTMAGNY SP. 12	632a
18	GROSLAY F.C. 12	462a	29	OSNY F.C. 12	682a
22	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 12	602a	6	CERGY PONTOISE F.C. 12	162a
38	VILLIERS LE BEL J.S. 12	1022a	25	MONTIGNY OL. 12	622a
15	FRANCONVILLE F.C. 12	402a	36	SAINT PRIX E.S. 12	862a
2	BEAUCHAMP A.S. 12	72a	28	NEUVILLE A.S. 12	672a
1	AUVERS-ENNERY F.C. 12	62a	24	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 14	604a
23	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 13	603a	13	FONTENAY F.C. 12	362a
10	ECOUEN F.C. 12	292a	5	BOUFFEMONT A.C.F. 12	142a
21	MENUCOURT A.S. 12	592a	7	COSMO TAVERNY 12	222a
35	SAINT LEU 95 F.C. 12	842a	14	FOSES F.U. 12	372a
		0			0

Rencontre ENTENTE MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT 13 / FONTENAY F.C. 12

Courriel du 17/10/2018 de ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

Modification de terrain

Cette rencontre se déroulera au stade municipal à MERY SUR OISE
Prévenir vos adversaires

Rencontre PARISIS F.C.13 / MONTSOULT BAILLET U.S.12

Courriel du 22/10/2018 de PARISIS F.C.

Modification de terrain

Cette rencontre se déroulera au stade municipal rue du Général de Gaulle à PIERRELAYE
Prévenir vos adversaires

Rencontre GROSLAY F.C.12 / OSNY F.C. 12

Courriel du 21/10/2018 de GROSLAY F.C.

Modification de terrain

Cette rencontre se déroulera au stade SERGE CUKIER à GROSLAY
Prévenir vos adversaires

Rencontre SAINT LEU 95 F.C. 12 / FOSSES F.U.12

Courriel du 18/10/2018 de SAINT LEU 95 F.C.

Modification de terrain

Cette rencontre se déroulera au stade les ANDRESIS à ST LEU LA FORET
Prévenir vos adversaires

**COUPE DU VAL D'OISE-CRÉDIT MUTUEL – U17 ANS**

2ÈME TOUR DU 28 OCTOBRE 2018 A 15H00

F2000	CLUB	° REF	F2000	CLUB	° REF
10	EAUBONNE C.S.M.	271	20	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT.	601
27	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	911	13	ERAGNY A.S.E.F.C.	311
17	GOUSSAINVILLE F.C.	451	5	BRUYERES BERNES U.S.M.	151
15	FRANCONVILLE F.C.	401	21	MONTSOULT BAILLET U.S.	651
28	SAINT BRICE F.C.	831	14	ERMONT A.S.	321
11	ECOUEEN F.C.	291	3	ARGENTEUIL RACING F.C.	961
1	ADAMOIS OL.	11	18	GROSLAY F.C.	461
8	COSMO TAVERNY	221	4	BEZONS U.S.O.	111
31	SAINT PRIX E.S.	861	19	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	561
24	PARISIS F.C.	721	7	CORMEILLAIS A.C.S.	211
29	SAINT LEU 95 F.C.	841	25	ROISSY EN FRANCE U.S.	821
9	DEUIL ENGHIEEN F.C.	241	22	NEUVILLE A.S.	671
23	OSNY F.C.	681	16	GARGES LES GONESSE F.C.M.	431
		0		EXEMPT TIRAGE	ext
		0	2	ARGENTEUIL F.C.	21
		0			0

Rencontre DEUIL ENGHIEEN F.C. / NEUVILLE SUR OISE A.S.

Courriel du 22/10/2018 de DEUIL ENGHIEEN F.C.

La commission fixe cette rencontre le MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018 à 19h00

Prévenir vos adversaires

Rencontre ST PRIX E.S. / MAGNY EN VEXIN U.S.C.

Courriel du 18/10/2018 de ST PRIX E.S.

La commission fixe cette rencontre le MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018 à 19h00

Prévenir vos adversaires

Rencontre ST BRICE F.C. / ERMONT A.S.

Courriel du 22/10/2018 de ST BRICE F.C.

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 13h30

Prévenir vos adversaires

Rencontre SAINT LEU 95 F.C. / ROISSY EN FRANCE U.S.

Courriel du 19/10/2018 de SAINT LEU 95 F.C.

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 13h00

Prévenir vos adversaires

Rencontre SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. / ERAGNY AS EFC

Foot club du 19/10/2018 de ERAGNY

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 14h00

Prévenir vos adversaires

Rencontre PARISIS F.C. / CORMEILLAIS A.C.S.

Foot club du 22/10/2018 de PARISIS F.C.

Accord des deux clubs

Modification d'horaire

Cette rencontre se déroulera à 12h30

COUPE DU COMITÉ – U17 ANS

CADRAGE DU 28 OCTOBRE 2018 A 15H00

F2000	CLUB	N° REF.	F2000	CLUB	N° REF.
0	SAINT PRIX E.S. 2	862	10	COURDIMANCHE A.S. 2	232
16	GOUSSAINVILLE F.C. 2	452	9	CORMEILLAIS A.C.S. 3	213
19	SARCELLES A.A.S. 3	883	1	ADAMOIS OL. 2	12
0	DEUIL ENGHIEU F.C. 2	242	5	BEZONS U.S.O. 2	112
20	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	912	22	SAINT LEU 95 F.C. 2	842
4	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	962	18	SARCELLES A.A.S. 2	882
15	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	432	3	ARGENTEUIL F.C. 2	22
6	CERGY PONTOISE F.C. 3	163	12	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	312
		0			0

Exempts tirage :

CERGY PONTOISE F.C.2 – CORMEILLAIS A.C.S.2 – ECOUEN F.C.2 – FRANCONVILLE F.C.2 – ST BRICE F.C.2 SAINT LEU 95 F.C. 3 – SAINT OUEUEN L'AUMONE A.S.3 – VILLIERS LE BEL J.S.2

Rencontre DEUIL ENGHIEU F.C.2 BEZONS U.S.O.2

Courriel du 22/10/2018 de DEUIL ENGHIEU F.C.

La commission fixe cette rencontre le MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018 à 16h30

Prévenir vos adversaires

Rencontre ST PRIX E.S.2 / COURDIMANCHE A.S.2

Courriel du 19/10/2018 de ST PRIX E.S.

La commission fixe cette rencontre le MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018 à 16H30

Prévenir vos adversaires



COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL +45 ANS

1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 9H30

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 15	875A	523266	GROSLAY F.C. 15	465A	
1	549307	COSMO TAVERNY 15	225A	519039	ENT. EAUBONNE-ST PRIX 15	1165A	
	580487	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 15	605A	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 15	435A	
2	551988	CERGY PONTOISE F.C. 15	165A	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C. 15	565A	
	533517	JOUY LE MOUTIER F.C. 15	495A	519763	LE THILLAY E.S.M. 15	515A	
	518657	ENT. BOISSY-CORMEILLES EN VEXIN CHARS 15	1095A	528672	ECOUEEN F.C. 15	295A	
	529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C. 15	95A	581364	GOUSSAINVILLE FC 15	0	
	530273	PARMAIN A.C. 15	705A	511000	ERAGNY A.S.E.F.C. 15	315A	
	500578	FRANCONVILLE F.C. 15	405A	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 15	915A	
	545913	ENT. COURDIMANCHE-MENUCOURT 15	1105A	542402	FOSSES FU 15	0	
	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 15	215A	500611	BEAUCHAMP AS 15	0	
	549934	CONFLANS FC 15	0	512259	MONTIGNY OL. 15	625A	
	590322	CHAUMONTEL LUZARCHES A.S. 15	195A	549968	SAINT LEU 95 F.C. 15	845A	
	519844	OSNY F.C. 15	685A	563529	VEXIN A.S. 15	1005A	
	500712	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 15	355A	540630	ADAMOIS OL 15	0	
	517377	MONTMAGNY SP. 15	635A	525937	G.A.F.E.P. PB 15	425A	
	500681	VIARMES ASNIERES OL. 15	1015A	554313	CHAMPAGNE 95 SFC 15	0	
				0	EXEMPT TIRAGE	EXT	
				580489	PARISIS F.C. 15	725A	
			0			0	

Rencontre CONFLANS FC 15 / MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 15

Modification de date

La commission fixe cette rencontre au 28/10/2018 à 9h30

COUPE DU VAL D'OISE-CRÉDIT MUTUEL – U15 ANS

1^{ER} TOUR DU 06 OCTOBRE 2018 A 15H00

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	538505	VAUREAL F.C.M.	981	549561	DEUIL ENGHIEU F.C.	241	
	519616	MARLY LA VILLE E.S.	581	507986	SAINT PRIX E.S.	861	
	550582	VILLIERS LE BEL J.S.	1021	581840	ENT. BEAUMONT-MOURS	81	
	540630	ADAMOIS OL.	11	531088	NEUVILLE A.S.	671	
	513926	DOMONT F.C.	251	500611	BEAUCHAMP A.S.	71	
	518652	PRESLES U.S.L.F.	791	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	431	
	527726	FONTENAY F.C.	361	580489	PARISIS F.C.	721	
	500565	SURVILLIERS AV.	921	517377	MONTMAGNY SP.	631	
	546116	MONTMORENCY F.C.	641	500681	ENT. VIARMES-CHAUMONTEL-LUZARCHES-BELLOY	1211	
	563529	VEXIN A.S.	1001	530279	BEZONS U.S.O.	111	
	525937	G.A.F.E.P. PB	421	510506	GONESSE R.C.	441	
	515375	FRETTOISE E.S.	411	533517	JOUY LE MOUTIER F.C.	491	
	511509	ROISSY EN France	1181	527755	MENUCOURT A.S.	591	
	551390	ERMONT A.S.	321	500575	CORMEILLAS A.C.S.	211	
	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	911	528672	ENT ECOUEN BOUFFEMONT	291	
	542402	FOSSÉS F.U.	371	511000	ERAGNY A.S.E.F.C.	311	
	523266	GROSLAY F.C.	461	522868	MONTSOULT BAILLET U.S.	651	
	551734	ECLAIR DE PUISEUX A.S.	281	527269	SAINT BRICE F.C.	831	
	549968	SAINTE LEU 95 F.C.	841	512259	MONTIGNY OL.	621	
	524664	BRUYERES BERNES U.S.M.	151	545913	COURDIMANCHE A.S.	231	
	581364	GOUSSAINVILLE F.C.	451	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	561	
	519039	EAUBONNE C.S.M.	271	519844	OSNY F.C.	681	
	522689	ARNOUVILLE F.A.S.	31	550638	PERSAN 03 U.S.	711	
	550783	PONTOISIENNE J.S.	741	500578	FRANCONVILLE F.C.	401	
	510501	AUVERS-ENNERY F.C.	61	580487	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT.	601	
	500712	ENT EZANVILLE ECOUEN	0	551444	ARGENTEUIL F.C.	21	

Rencontre VILLIERS LE BEL J.S. / ENTENTE BEAUMONT MOURS

Courriel du 20/10/2018 de VILLIERS LE BEL J.S.

Modification de date

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera le SAMEDI 27 Octobre à 15h30

Rencontre SURVILLIERS AVENIR / MONTMAGNY SPORTS

3^{ème} APPEL DE RESULTATS ET FEUILLE DE MATCH

Amende de 52 Euros au club de SURVILLIERS AVENIR

Si pas de réponse avant le 27/10/2018 et suivant l'Art 44.2 du DVOF les 2 équipes auront match perdu.

**COUPE DU COMITÉ DU VAL D'OISE - U15 ANS****1^{ER} TOUR DU 06 OCTOBRE 2018 A 15H00**

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	549307	COSMO TAVERNY 3	223	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C. 2	562	
	550582	VILLIERS LE BEL J.S. 2	1022	518488	SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 2	852	
	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	912	527755	MENUCOURT A.S. 2	592	
	522689	ARNOUVILLE F.A.S. 2	32	551988	CERGY PONTOISE F.C. 5	165	
	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 2	212	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 3	213	
	538505	VAUREAL F.C.M. 2	982	511000	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	312	
	530279	BEZONS U.S.O. 2	112	581364	GOUSSAINVILLE F.C. 2	452	
	517377	MONTMAGNY SP. 2	632	551390	ERMONT A.S. 2	322	
	551988	CERGY PONTOISE F.C. 2	162	500578	FRANCONVILLE F.C. 3	403	
	527269	SAINT BRICE F.C. 2	832	519616	ENT MARLY PUISEUX LOUVRES 2	0	
	540630	ADAMOIS OL. 3	13	528672	ENT ECOUEN BOUFFEMONT 2	0	
	551988	CERGY PONTOISE F.C. 3	163	540630	ADAMOIS OL. 2	12	
	527269	SAINT BRICE F.C. 3	833	550638	PERSAN 03 U.S. 2	712	
	549561	DEUIL ENGHEN F.C. 2	242	590534	ARGENTEUIL RACING F.C. 3	963	
	519039	EAUBONNE C.S.M. 2	272	551444	ARGENTEUIL F.C. 2	22	
	590534	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	962	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 3	433	
	549307	COSMO TAVERNY 2	222	500695	SARCELLES A.A.S. 3	883	
	549968	SAINT LEU 95 F.C. 2	842	507986	SAINT PRIX E.S. 2	862	
	500695	SARCELLES A.A.S. 4	884	551988	CERGY PONTOISE F.C. 4	164	
	546116	MONTMORENCY F.C. 2	642	533517	JOUY LE MOUTIER F.C. 2	492	
	500578	FRANCONVILLE F.C. 2	402	549968	SAINT LEU 95 F.C. 3	843	
	518488	SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 3	853	519844	OSNY F.C. 2	682	
	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	432	580489	PARISIS F.C. 2	722	
	512259	MONTIGNY OL. 2	622	510506	GONESSE R.C. 2	442	
	581364	GOUSSAINVILLE F.C. 3	453	551444	ARGENTEUIL F.C. 3	23	
	545913	COURDIMANCHE A.S. 2	232	527269	SAINT BRICE F.C. 4	834	
	517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3	873	519039	EAUBONNE C.S.M. 3	273	
			0	0	EXEMPT TIRAGE	EXT	
				511509	ROISSY EN FRANCE U.S. 2	822	

Président de séance : M. VINTAM**Secrétaire de séance** : M. MAILLET

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2018

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Melle Bastos – Mme Escroignard
MM Jasemin– Senecal

Assistent : M Le Nagard (Comité) – Allard (Cdfa)

Excusé : M Diaz

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : *La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.*

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT**.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.



COURRIERS DES CLUBS

DEUIL ENGHEN FC : Mail du 15.10. 2018

Pris note de votre demande de modification d'adresse de stade pour les plateaux U6/U7 et U8/U9.
Pour les plateaux, la commission n'a fait que retranscrire les adresses que vous avez notées sur votre feuille d'engagement qu'elle tient à votre disposition pour vérification

VÉMARS ST WITZ FC : Mail du 16.10. 2018

Pris note de votre demande d'engager une 2^{ème} équipe sur les plateaux U6/U7

COURDIMANCHE AS : Mail du 09.10. 2018

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du challenge U10/U11 et du plateau U6/U7

OSNY FC : Mail du 18.10. 2018

Pris note de la modification de votre responsable de la catégorie U6/U7 : Mr PEREIRA FERREIRA Adolfo

FRANCONVILLE FC : Mail du 18.10. 2018

Pris note de la confirmation de votre responsable de la catégorie U6/U7 : M TARDIEUX Pascal

GONESSE RC : Mail du 18.10. 2018

Pris note de votre impossibilité de recevoir des centres des plateaux suite aux travaux sur vos installations

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 21.10. 2018

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes supplémentaires sur les plateaux U6/U7

GROSLAY FC : Mail du 20.10.2018

Pris note de votre demande d'engager 1 équipes supplémentaire U8

BOUFFÉMONT AC : Mail du 19.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U13 sur le centre n° 22 à ARNOUVILLE FAS – Festival Foot U13 du 20 10 18

LE THILLAY ESM : Mail du 19.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 2 à FOSSES UF – Coupe du Comité U12 du 20 10 18

VEXIN AS : Mail du 19.10.18

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 8 à ST BRICE FC – Coupe du Comité U12 du 20 10 18

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 18 10 18

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 1 à MARLY ES – Coupe du Comité U12 du 20 10 18

PONTOISIENNE JS : Mail du 17.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 4 – Coupe du Comité U12 du 20 10 18 ;
Le centre a été transféré à Goussainville FC.

SOISY AM FC : Mail du 18.10. 2018

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 1 du Festival Foot U13 du 20 10 18
La commission regrette d'être prévenue si tardivement car il aurait été possible de déplacer le centre sur un autre site

PONTOISIENNE JS : Mail du 17.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U13 sur le centre n° 8 à VAUREAL FCM – Festival Foot U13 du 20 10 18

ARNOUVILLE FAS : Mail du 16.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U13 sur le centre n° 3 à CERGY PONTOISE FC – Festival Foot U13 du 20 10 18

ARNOUVILLE FAS : Mail du 16.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 6 à ECOUEN FC – Coupe du Comité U12 du 20 10 18

AUVERS ENNERY FC : Mail du 15.10. 2018

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre n° 20 à JOUY FC – Coupe du Comité U12 du 20 10 18

PLATEAU N° 2 - U8 / U9 du 10 NOVEMBRE 2018

ATTENTION

Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent être présentes sur les centres à 9H00 afin de débuter les plateaux impérativement à l'heure

Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 1 remplaçant maximum

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U8-U9 - NIVEAU 1						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	joueurs
1	ARGENTEUIL FC					
	Christophe NAUDI Tél 06 63 18 14 44	Stade du Marais 45 Rue du Parc 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	2	2	24
			BEZONS USO	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
2	DEUIL-ENGHIEN FC					
	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL-ENGHIEN FC	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
			SAINT BRICE FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
3	EAUBONNE CSM					
	Quentin MOREAU Tél 06 16 94 23 14	Complexe G. Hébert Rue André Chenier 95600 EAUBONNE	EAUBONNE CSM	2	2	24
			FRANCONVILLE FC	2	2	24
			SOISY AM FC	2	2	24
			ERMONT AS	2	2	24
			0			
TOTAL				8	8	96
4	ERAGNY AS					
	Nordine TRIFISS Tél 06 50 31 44 79	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS	2	2	24
			PONTOISIENNE JS	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
			ARGENTEUIL RFC	2	2	24
			0			
TOTAL				8	8	96



U8-U9 - NIVEAU 1						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	joueurs
5	Kamel FAKHOR Tél 06 46 53 07 10	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS JS			
			GONESSE RC	2	2	24
			MONTMORENCY FC	2	2	24
			VILLIERS LE BEL JS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
6	Mohamed SAIDI Tél 06 51 72 59 51	Stade Louis Odinot Rue Etienne Dolet 95340 PERSAN	PERSAN 03 US			
			PERSAN 03 US	2	2	24
			PUISEUX LOUVRES FC	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
7	Kevin BOURSAULT Tél 06 23 30 03 15	Stade Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	SAINT LEU 95 FC			
			SAINT LEU 95 FC	2	2	24
			COSMO TAVERNY	2	2	24
			BEAUCHAMP AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
8	Mohamed SADAOUI Tél 06 06 28 98 04 66	Parc des Sports Bd Duchet 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN L'AUMONE AS			
			SAINT OUEN AS	2	2	24
			CERGY PONTOISE FC	2	2	24
			AUVERS-ENNERY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72

U8/U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
1	ARNOUVILLE FAS					
	Eric AVRIL Tél 06 31 76 04 19	Stade de la Vallée Avenue de la République 95400 ARNOUVILLE	ARNOUVILLE FAS	2	2	24
			VILLERS LE BEL JS	2	2	24
			VEMARS SAINT WITZ	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
2	BEAUCHAMP AS					
	Lahbib LAHSSINI Tél 06 64 52 66 41	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	2	3	30
			ADAMOIS OL	3	2	30
			PRESLES USL	1	1	12
						0
TOTAL				6	6	72
3	BEAUMONT-MOURS EN.					
	Adnane RAMDANI Tél 06 02 22 93 29	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT-MOURS ENT.	2	1	18
			CHAMPAGNE SFC	2	2	24
			BELLOY ST MARTIN ASC	1	2	18
			FONTENAY FC	1	1	12
TOTAL				6	6	72
4	BOUFFEMONT AC					
	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	2	18
			CHAUMONTEL LUZARCHES AS	2	2	24
			MONSOULT BAILLET US	1	1	12
			ARGENTEUIL RFC	1		6
			BRUYERES BERNES USM	1	1	6
TOTAL				6	6	66
5	CERGY PONTOISE FC					
	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	CERGY PONTOISE FC	3	3	36
			ARGENTEUIL FC	4	4	48
						0
						0
TOTAL				7	7	84



U8/U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
6	CORMEILLAIS ACS					
	Laurent DEGOUGE Tél 06 10 52 77 97	Stade Gaston Frémont Route Stratégique - RD 122 95 CORMEILLES En PARISIS	CORMEILLAIS ACS	2	2	24
			ERAGNY AS	2	2	24
			SOISY AM FC	2	4	36
						0
TOTAL				6	8	84
7	COURDIMANCHE AS					
	André LENOIR Tél 06 31 68 21 52	Stade Municipal 88 Bd des Chasseurs 95800 COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS	3	5	48
			BEZONS	2	3	30
			BOISSY-CORM-CHARS- ARRONVILLE	1		6
						0
TOTAL				6	8	84
8	EZANVILLE US					
	Nasseredine BOUJLOUD Tél	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE ECOUEN US	1	1	12
			VIARMES ASNIERES OL		3	18
			SURVILLIERES AVENIR	1	1	12
			VAUREAL FCM	1	2	18
			SAINT LEU 95 FC	1	1	12
			0			
TOTAL				4	8	72
9	FOSSSES FU					
	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSES	FOSSSES FU	3	3	36
			ENTENTE MMB	3	3	36
						0
						0
TOTAL				6	6	72
10	FRANCONVILLE FC					
	Bruno SERRALBO Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	5	4	54
			DOMONT FC	3	4	42
						0
						0
TOTAL				8	8	96

U8/U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
11	GROSLAY FC					
	Manuel VAZ Tél 06 11 88 13 69	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	1	2	18
			ECOUEEN FC	4	3	42
			ENTENTE SSG	3	3	36
						0
TOTAL				8	8	96
12	LE THILLAY ESM					
	Christophe FRANCISCO Tél 06 24 59 52 53	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	LE THILLAY ESM	1	1	12
			MONTMAGNY SPORTS	2	2	24
			SAINT BRICE FC	1	1	12
			ECLAIR DE PUISEUX		1	6
			0			
TOTAL				4	5	54
13	MARLY LA VILLE ES					
	Rafaël FERREIRA Tél 06 07 31 94 50	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY LA VILLE ES	4		24
			GARGES FCM		4	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			0			
TOTAL				6	6	72
14	MENUCOURT AS					
	Christophe LENOIR Tél 06 31 68 21 52	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS	5	2	42
			JOUY LE MOUTIER FC	3	2	30
			MAGNY EN VEXIN FC		4	24
			0			
TOTAL				8	8	96
15	MONTIGNY OL					
	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barraïis Rue de Conflans 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL	2	2	24
			PARISIS FC	5	5	60
			NEUVILLE AS	1	1	12
			0			
TOTAL				8	8	96



U8/U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
16	PONTOISIENNE JS					
	Badriedine LABIDI Tél 06	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	1	1	12
			AUVERS-ENNERY FC	2	3	30
			SAINTE PRIX ES	2	4	36
			FRETTOISE ES	1	2	18
TOTAL				6	10	78
17	ROISSY US					
	Ali ALOUI Tél 06	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	1	2	18
			MARLY LA VILLE ES		5	30
			PARMAIN AC		1	6
			GARGES FCM	4		24
			VIARMES ASNIERES OL	3		18
TOTAL				8	8	96

ÉQUIPES U8 / U9

La commission demande aux clubs de l'ADAMOIS OL et de PRESLES USL de préciser le nom et téléphone de l'éducateur responsable de leur catégorie U8/U9. En effet le même éducateur est désigné comme responsable de leur catégorie U8/U9 et il paraît difficile pour un même éducateur d'être présent avec ses équipes sur des centres différents.

CHALLENGES U10 / U11

1^{er} TOUR SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

Le 1^{er} tour regroupe toutes les équipes U10 et U11 engagées en critérium et réparties en poules de 3 ou de 4.

Qualification :

Pour les U10 : Les 2 premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3èmes des groupes de 4 pour obtenir un total de 64 équipes

Pour les U11 : Le premier de chaque poule et les 30 meilleurs 2ème pour obtenir un total de 64 équipes seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Samedi 20 janvier 2018

Les documents concernant l'organisation du 1^{er} tour sont à retirer au DVOF à Baillet en France à partir du **Mardi 6 Novembre 2018 et jusqu'au Vendredi 9 Novembre 2018**. Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 26 NOVEMBRE 2018 à 16 Heures.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver un double des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 9h30

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2008

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2009

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2010 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Centre n° 1-U10

FOSES UF

ARNOUVILLE FAS 2 - VAUREAL FCM 2 - FOSSES UF 1 - EAUBONNE CSM 2

Centre n° 2-U10

FRETTOISE ES

FRETTOISE ES 1 - COSMO TAVERNY 2 - FRANCONVILLE FC 4 - FRANCONVILLE FC 3

Centre n° 3-U10

GONESSE RC

GONESSE RC 1 - DEUIL ENGHIEU FC 3 - GOUSSAINVILLE FC 1 - GOUSSAINVILLE FC 2

Centre n° 4-U10

GOUSSAINVILLE FC

MONTMORENCY FC 2 - PARISIS FC 3 - GOUSSAINVILLE FC 3 - GOUSSAINVILLE FC 4

Centre n° 5-U10

OSNY FC

GONESSE RC 2 - OSNY FC 1 - ST BRICE FC 4 - ST BRICE FC 1

Centre n° 6-U10

CERGY PONTOISE FC

ERMONT AS 1 - SOISY AM FC 3 - CERGY PONTOISE FC 6 - CERGY PONTOISE FC 4

Centre n° 7-U10

MARLY LA VILLE ES

CORMEILLAIS ACS 1 - ST OUEN AS 1 - MARLY ES 1 - PARISIS FC 1

Centre n° 8-U10

MONTMAGNY SPORTS

DOMONT FC 1 - MONTMAGNY SPORTS 1 - SARCELLES AAS 4 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 9-U10

FONTENAY FC

ST LEU FC 2 - FONTENAY FC 1 - SARCELLES AAS 1 - SARCELLES AAS 3

Centre n° 10-U10

BEZONS USO

BEZONS USO 2 - ST LEU FC 3 - DEUIL ENGHIEU FC 2 - OSNY FC 2

Centre n° 11-U10

ENT. BEAUMONT MOURS

ENT. BEAUMONT MOURS 1 - GROSLAY FC 1 - BEZONS USO 1 - GARGES FCM 2

Centre n° 12-U10

JOUY LE MOUTIER FC

JOUY FC 2 - BRUYERES BERNES USM 2 - VILLIERS JS 1 - VILLIERS JS 4

Centre n° 13-U10

AUVERS ENNERY FC

PONTOISIENNE JS 2 - AUVERS ENNERY FC 2 - COURDIMANCHE AS 1 - JOUY FC 1

Centre n° 14-U10

ST PRIX ES

ST OUEN AS 3 - ST PRIX ES 1 - VAUREAL FCM 1 - VEXIN AS 1

Centre n° 15-U10

ERAGNY AS

BEAUCHAMP AS 1 - PERSAN US 1 - ERAGNY AS 1 - OSNY FC 3

Centre n° 16-U10

PUISEUX LOUVRES FC

ST LEU FC 1 - MONTIGNY OL 1 - PUISEUX LOUVRES FC 1 - ST OUEN AS 2

Centre n° 17-U10

ST BRICE FC

MENUCOURT AS 1 - ERMONT AS 2 - ST BRICE FC 2 - ST BRICE FC 3

Centre n° 18-U10

LE THILLAY ESM

ARGENTEUIL RFC 3 - LE THILLAY ESM 1 - ROISSY US 1 - MAGNY FC 1

Centre n° 19-U10 ARGENTEUIL FC
ARGENTEUIL FC 2 - DEUIL ENGHIEU FC 1 - FRANCONVILLE FC 1 - FRANCONVILLE FC 2

Centre n° 20-U10 BRUYÈRES BERNES USM
MONTMAGNY SPORTS 2 - BRUYERES BERNES USM 1 - ST PRIX ES 2 - SOISY AM FC 1

Centre n° 21-U10 ECOUEN FC
ARGENTEUIL RFC 2 - ECOUEN FC 1 - CERGY PONTOISE FC 5 - CERGY PONTOISE FC 7

Centre n° 22-U10 ENTENTE SSG
COSMO TAVERNY 1 - PARISIS FC 2 - ENTENTE SSG 3 - ENTENTE SSG 1

Centre n° 23-U10 GARGES FCM
GARGES FCM 1 - VIARMES ASNIERES OL 2 - ENTENTE SSG 2 - ENTENTE SSG 4

Centre n° 24-U10 ADAMOIS OL
CORMEILLAIS ACS 2 - GROSLAY FC 2 - ARGENTEUIL RFC 1 - ADAMOIS OL 2

Centre n° 25-U10 PRESLES USL
PRESLES USL 1 - CHAMPAGNE SFC 1 - VIARMES ASNIERES OL 1 - CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 26-U10 EZANVILLE US
ECOUEN FC 3 - PONTOISIENNE JS 1 - MONTMORENCY FC 1 - EZANVILLE US 1

Centre n° 27-U10 ENTENTE MMB
ENTENTE MMB 2 - MARLY ES 2 - CERGY PONTOISE FC 2 - CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 28-U10 BELLOY ST MARTIN ACS
BEAUCHAMP AS 2 - BELLOY ST MARTIN ACS 1 - ERAGNY AS 2 - ARGENTEUIL FC 1

Centre n° 29-U10 EAUBONNE CSM
ECOUEN FC 2 - EAUBONNE CSM 1 - AUVERS ENNERY FC 1 - SOISY AM FC 2

Centre n° 30-U10 PERSAN US
PERSAN US 2 - ADAMOIS OL 1 - VILLIERS JS 2 - VILLIERS JS 3

Centre n° 31-U10 VEMARS ST WITZ FC
ENTENTE MMB 1 - ARNOUVILLE FAS 1 - VEMARS ST WITZ FC 1

CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2007

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2009 et 2008

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Centre n° 1-U11 SARCELLES AAS
ARGENTEUIL FC 2 - ERAGNY AS 1 - SARCELLES AAS 4 - SARCELLES AAS 1

Centre n° 2-U11 PONTOISIENNE JS
PONTOISIENNE JS 1 - PARISIS FC 1 - BRUYERES BERNES USM 1 - BELLOY ST MARTIN ASC 1

Centre n° 3-U11 ST BRICE FC
PERSAN US 1 - FRETTOISE ES 1 - ST BRICE FC 1 - ST BRICE FC 4

Centre n° 4-U11 ERMONT AS
ERMONT AS 2 - OSNY FC 2 - LE THILLAY ESM 1 - MONTMAGNY SPORTS 1

Centre n° 5-U11 ARNOUVILLE FAS
ARNOUVILLE FAS 2 - EZANVILLE US 1 - COSMO TAVERNY 1 - ST OUEN AS 1

Centre n° 6-U11 MONTSOULT BAILLET US
ERAGNY AS 3 - MONTSOULT BAILLET US 1 - CERGY PONTOISE FC 2 - VEXIN AS 2



- Centre n° 7-U11 MONTIGNY OL**
MONTIGNY OL 2 - FOSSES UF 2 - OSNY FC 3 - JOUY FC 2
- Centre n° 8-U11 ROISSY YS**
ROISSY US 1 - ENT. BEAUMONT MOURS 1 - VIARMES ASNIERES OL 1 - ECOUEN FC 3
- Centre n° 9-U11 MAGNY FC**
VEXIN AS 1 - MAGNY FC 1 - CERGY PONTOISE FC 1 - CERGY PONTOISE FC 7
- Centre n° 10-U11 ST LEU FC**
ARGENTEUIL RFC 2 - CORMEILLAIS ACS 1 - ST LEU FC 3 - ST LEU FC 2
- Centre n° 11-U11 DEUIL ENGHEN FC**
DEUIL ENGHEN FC 3 - MENU COURT AS 2 - GROSLAY FC 2 - GAFEPB 2
- Centre n° 12-U11 SARCELLES AAS**
GONESSE RC 2 - MONTIGNY OL 1 - SARCELLES AAS 3 - SARCELLES AAS 2
- Centre n° 13-U11 MONTMORENCY FC**
DEUIL ENGHEN FC 1 - MONTMORENCY FC 1 - FRANCONVILLE FC 1 - FRANCONVILLE FC 4
- Centre n° 14-U11 SOISY AM FC**
SOISY AM FC 2 - PERSAN US 2 - GOUSSAINVILLE FC 3 - GOUSSAINVILLE FC 2
- Centre n° 15-U11 GOUSSAINVILLE FC**
ECOUEN FC 1 - ADAMOIS OL 2 - GOUSSAINVILLE FC 1 - GOUSSAINVILLE FC 4
- Centre n° 16-U11 MENU COURT AS**
GONESSE RC 3 - MENU COURT AS 1 - PRESLES USL 1 - BEAUCHAMP AS 1
- Centre n° 17-U11 BOUFFÉMONT AC**
SOISY AM FC 3 - FOSSES UF 1 - ST PRIX ES 1 - BOUFFEMONT AC 1
- Centre n° 18-U11 ARGENTEUIL RFC**
ST BRICE FC 3 - ST BRICE FC 2 - ARGENTEUIL RFC 3 - VEMARS ST WITZ FC 1
- Centre n° 19-U11 CERGY PONTOISE FC**
CERGY PONTOISE FC 4 - CERGY PONTOISE FC 6 - DOMONT FC 2 - AUVERS ENNERY FC 1
- Centre n° 20-U11 ST OUEN L'AUMONE AS**
ST OUEN AS 3 - PONTOISENNE JS 2 - ARNOUVILLE FAS 1 - GONESSE RC 1
- Centre n° 21-U11 ADAMOIS OL**
DEUIL ENGHEN FC 2 - ADAMOIS OL 1 - ENTENTE MMB 2 - GARGES FCM 1
- Centre n° 22-U11 VILLIERS LE BEL JS**
GAFEPB 1 - ROISSY US 2 - VILLIERS JS 1 - VILLIERS JS 4
- Centre n° 23-U11 COSMO TAVERNY**
ST LEU FC 1 - ST LEU FC 4 - COSMO TAVERNY FC 2 - ECOUEN FC 2
- Centre n° 24-U11 ENTENTE SSG**
MONTMAGNY SPORTS 2 - BEZONS USO 1 - ENTENTE SSG 4 - ENTENTE SSG 2
- Centre n° 25-U11 GROSLAY FC**
OSNY FC 1 - BELLOY ST MARTIN ASC 2 - GROSLAY FC 1 - COURDIMANCHE AS 1
- Centre n° 26-U11 ERAGNY AS**
ENTENTE SSG 5 - ENTENTE SSG 1 - ERAGNY AS 2 - ENT. BEAUMONT MOURS 2
- Centre n° 27-U11 VAURÉAL FCM**
VAUREAL FCM 1 - FONTENAY FC 1 - MONTMORENCY FC 2 - ENTENTE SSG 3
- Centre n° 28-U11 DOMONT FC**
DOMONT FC 1 - EAUBONNE CSM 2 - VILLIERS JS 2 - VILLIERS JS 3

Centre n° 29-U11 CHAMPAGNE SFC
CHAMPAGNE SFC 1 - ARGENTEUIL RFC 1 - CERGY PONTOISE FC 5 - CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 30-U11 CORMEILLAIS ACS
CORMEILLAIS ACS 2 - ST PRIX ES 2 - MONTIGNY OL 3 - PUISEUX LOUVRES FC 1

Centre n° 31-U11 BEAUCHAMP AS
BEAUCHAMP AS 2 - ENTENTE MMB 1 - ST OUEN AS 2 - BEZONS USO 2

Centre n° 32-U11 FRANCONVILLE FC
ARGENTEUIL FC 1 - ERMONT AS 1 - FRANCONVILLE FC 2 - FRANCONVILLE FC 3

Centre n° 33-U11 PARISIS FC
PARISIS FC 2 - MARLY ES 1 - GARGES FCM 2 - EAUBONNE CSM 1

Centre n° 34-U11 SURVILLIERS AVENIR
SURVILLIERS AVENIR 1 - SOISY AM FC 1 - JOUY FC 1

FESTIVAL FOOT U13

1er TOUR - SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Début des rencontres à 13h30

Durée des rencontres :

Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)

Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

Les 2 premiers de chaque centre et certains meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 8 Décembre 2018.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront envoyés par courrier postal à compter du Vendredi 12 Octobre 2018.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, TOUS les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

- **Les U12 / U12F (2007), les U13 / U13F (2006)**
- **Trois U11 / U11F (2008) par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)**
- **Sont autorisées les joueuses U14F (2005)**

4 joueurs ou joueuses titulaires d'une licence Mutation maximum par équipe dont 2 ayant changé de club hors période normale (suivant RG du DVOF)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.



Centre n° 1 ENTENTE SSG CENTRE MODIFIÉ
VIARMES ASNIERES OL 1 - SOISY AM FC 3 - ENTENTE SSG 2 - ENTENTE SSG 3
Prioritaire par rapport au critérium

Les rencontres de critérium du 10 11 2018 concernées par ces équipes seront reportés à une date ultérieure.

RÉUNION D'INFORMATION

Vendredi 26 OCTOBRE 2018

19H00 – 21H00

RÉUNION U7 & U9

AU CDOS à EAUBONNE

Suites aux premiers plateaux U6/U7 et U8/U9 et difficultés rencontrées par les clubs, la commission Foot Animation organise une Réunion d'Information sur la mise en place des prochains plateaux U6/U7 & U8/U9 au **CDOS – Maison des Comités – 106 Rue des Bussys à EAUBONNE de 19h à 21h.**

Présence obligatoire de tous les Responsables des catégories U7 & U9 accompagnés des dirigeants de chaque catégorie



COMMISSION FÉMININES

RÉUNION RESTREINTE DU 22 OCTOBRE 2018

ENGAGEMENTS – PHASE 1

Merci à tous les Clubs d'envoyer leurs feuilles de matchs au plus vite, afin de pouvoir définir les poules de niveau.

PLATEAU U9F - ENGAGEMENTS

Suite au premier plateau U9F du 13 Octobre 2018, la Commission souhaite proposer à tous les Clubs de choisir entre deux formules :

- Engagement d'équipes U7F (U6F et U7F) et U9F (U8F et U9F) distinctes mais qui se déplaceront toujours sur le même centre
- Engagement d'équipes U9F (U6F à U9F) uniquement

Merci aux Clubs suivants de nous transmettre leur souhait :

ARGENTEUIL FC / ENT SSG / FOSSES FU / MONTMORENCY FC / PARISIS FC / PONTOISIENNE JS / RFC ARGENTEUIL / SARCELLES AAS / ASSOA / VILLIERS LE BEL JS

RAPPEL RÈGLEMENT ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 7€
 - o 2^{ème} = 10€
 - o 3^{ème} = 16 + Forfait Général = 26€
- Le Forfait général de 26€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**



APPEL FEUILLES DE MATCHS

GARGES FCM

U16F Tour de Brassage

Match du 29/09/18

GARGES FCM 1 / ST BRICE FC 1

1^{er} appel le 09/10/18

2^{ème} appel le 15/10/18

Non réception Feuille de Match après deux relances au club accueil - Amende de 15€

MONTMORENCY FC

U16F Tour de Brassage

Match du 29/09/18

MONTMORENCY FC 1 / ENT SSG 1

1^{er} appel le 09/10/18

2^{ème} appel le 15/10/18

Non réception Feuille de Match après deux relances au club accueil - Amende de 15€

ENT. SSG

U16F Tour de Brassage

Match du 29/09/18

ENT SSG 2 / ST OUEN L'AUMONE AS 1

1^{er} appel le 15/10/18

2^{ème} appel le 22/10/18

ENT. FOSSES EBM ADAMOIS

U16F Tour de Brassage

Match du 06/10/18

ENT FOSSES EBM ADAMOIS 2 / GARGES FCM 1

1^{er} appel le 15/10/18

2^{ème} appel le 22/10/18

GONESSE RC

U11F Tour de Brassage

Centre du 06/10/18

1^{er} appel le 15/10/18

2^{ème} appel le 22/10/18

ENT MMB St LEU

U13F Tour de Brassage

Centre du 13/10/18

1^{er} appel le 09/10/18

GOUSSAINVILLE FC

U16F Tour de Brassage

Match du 13/10/18

GOUSSAINVILLE FC 1 / GARGES FCM 2

1^{er} appel le 22/10/18

MONTMORENCY FC

U16F Tour de Brassage

Match du 13/10/18

MONTMORENCY FC 1 / ENT FOSSES EBM ADAMOIS 2

1^{er} appel le 22/10/18

BRUYERES BERNES USM

U16F Tour de Brassage

Match du 13/10/18

BRUYERES BERNES USM 1 / GONESSE RC 1

1^{er} appel le 22/10/18

Prochaine réunion
Mardi 30 Octobre
2018



CDIF

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2018

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA – LACOUR - PLASSART.

Excusés : MM. FARGEON - VALETTE.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT

U15

Journée du 20 octobre 2018

EAUBONNE CSM3 D5B FRANCONVILLE FC3

SENIORS FÉMININES

Journée du 20 octobre 2018

ASSOA D1 ENT ST LEU MMB

U17

Journée du 21 octobre 2018

FRANCONVILLE FC2 D3B ST PRIX ES



SENIORS

Journée du 21 octobre 2018

OSNY FC 2 BEAUCHAMP AS	D2A	NEUVILLE/OISE AS ERMONT AS
ARGENTEUIL FC2 PONTOISIENNE JS	D3B	FOSSÉS UF ROISSY EN France US2
ERMONT AS3	D4A	MONSOULT BAILLET US
VILLIERS LE BEL JS2	D4B	ARRONVILLE FC
BRUYERES BERNES USM2	D4C	PUISEUX LOUVRES 95
ARRONVILLE FC2	D4D	THILLAY ESM

ANCIENS

Journée du 21 octobre 2018

FRANCONVILLE FC ASSOA	D1	MONTMAGNY SP MENCOURT AS
VAL DU SAUSSERON ES MONTMAGNY SP2	D3B	USC ST GRATIEN CLUB 3M France

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).
Nous vous remercions de votre retour.

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
la date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

**FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77**

***Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
<https://fmi.fff.fr/assistance/>***

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LACOUR Jean Pierre



DISTINCTION DIRIGEANT « BÉNÉVOLES DU MOIS »

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Pour la saison 2018/2019, la Fédération Française de Football, consciente de l'importance du bénévolat dans la pratique du football, veut favoriser des bénévoles des ligues- districts et clubs.

Cette opération vise à valoriser les bénévoles licenciés, les clubs et plus largement s'inscrire dans un projet global de recrutement, de fidélisation, de féminisation, de rajeunissement et d'intégration de nouveaux publics.

Le DVOF a décidé de lancer l'opération et récompenser durant ce deuxième semestre de la saison les bénévoles des clubs du Val d'Oise. Le Comité a confié le pilotage du dossier à la CDIF. Chaque Président(e) de club pourra donc remplir le formulaire ci-dessous concernant ce bénévole que vous voulez honorer.

Ce document dûment rempli devra parvenir au DVOF à l'attention de la CDIF.

Les bénévoles désignés dans le cadre de cette opération recevront une dotation de la L.F.A.

Si toutefois l'opération était « victime de son succès », comprenez que le nombre de participants étant limité il conviendra à la Commission et au Comité de Direction d'arbitrer (date de retour du formulaire, profil du bénévole...).

En attendant de recevoir votre proposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, l'expression de nos sentiments sportifs



Opération bénévole du mois

Saison 2018-2019

DVOF/CDIF

Nom du Club/N° d’Affiliation :

.....

Bénévole du mois proposé :

N°licence :

Nom : Prénom :

Année de naissance : Taille pour 1 Polo (L, XL ?...) :

Ancienneté en tant que bénévole au sein du Club : (en nombre d’années)

.....

Commentaires sur son parcours/son profil :

Commentaires sur ses missions :

Signature Président(e) et/ou tampon du clubs

Date :

Avis CDIF : (réservé)



FORMATION

La commission vous invite à une formation « DIRIGEANT Arbitre Occasionnel »

Le Vendredi 09 novembre 2018 à 19h00

Une initiation spécifique « ARBITRE » au fonctionnement de la FMI (tablette) vous sera proposée.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Dirigeant Arbitre Occasionnel

LE VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018

À 19H00 - AU DVOF

NOM DU CLUB :

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	FONCTION

DATE

CACHET DU CLUB

**SIGNATURE
DU PRESIDENT**

A RENVoyer AU SIEGE DU DVOF AVANT LE 07 NOVEMBRE 2018

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2018

Présents : MM. ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE - DA MATA - FEBVAY – MAGGIO – PLASSART.

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

COURRIERS

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du 16 octobre 2018.

Remerciements.

RAPPEL

A tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de CHAMPAGNE SUR OISE STADE MUNICIPAL Rue de L'HOTEL DIEU NNI 95 134 01 02

MM.PLASSART et MAGGIO de la C D T I S 95 se sont rendus, en compagnie de M. JEREMIASCH de la CRTIS, le mercredi 17 octobre 2018 à 10h30, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain.

VILLE de SAINT WITZ STADE MUNICIPAL RUE DE LA FOSSE AUX BOUCS NNI 95 580 01 01

MM.ANDRIEU et DA MATA de la C D T I S 95 se rendront, le jeudi 25 octobre 2018 à 10h00, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain.

VILLE de WEMARS STADE MUNICIPAL RUE DU VERT BUISSON NNI 95 641 01 01

MM. ANDRIEU et DA MATA de la C D T I S 95 se rendront, le jeudi 25 octobre 2018 à 14h00, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président

Christian FEBVAY

Secrétaire

Joseph PLASSART



COMMUNIQUÉ POUR LES CLUBS

Le 22/10/2018

Objet : délégués sur les FMI

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité de Direction du DVOF, en sa réunion plénière du 19/10/2018, souhaite alerter les Clubs sur la multiplication des FMI n'ayant pas de délégué de Clubs.

Nous vous rappelons que toutes les équipes pour leurs matches couverts par des arbitres officiels doivent désigner un délégué sur ledit match, à défaut de quoi une amende de 20€ est imputée sur le compte-club (conformément à l'annexe financière).

Le délégué de Club a un rôle essentiel dans la bonne tenue et la bonne organisation du match, sa fonction principale étant de veiller sur la sécurité des arbitres et de faire assurer la police autour du terrain. Cette fonction ne peut donc pas être exercée par l'entraîneur de l'équipe.

Un communiqué sera également adressé aux arbitres officiels pour rappeler leur obligation de remplir ce champ « délégué » ou de mentionner cette absence.

Le Comité de Direction attire donc votre attention sur cette obligation, et également sur le bon emplacement de saisie du délégué sur la FMI (plusieurs cas relevés d'une désignation de délégué à un emplacement non prévu, le logiciel ressortant donc l'absence de délégué alors qu'il était présent)

Comptant sur votre compréhension

La Direction S/C le Secrétaire Général